



**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 22 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s :

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s :

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Christophe Martin, Christine Robin, Estelle Trémouhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraise, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Nans Perrin donne procuration à Nadège Rivoire

Marie-Christine Chaprier donne procuration à Fabien Plasson

Etienne Careil donne procuration à Alexandre Vagnon

Isabelle Baas donne procuration à Christine Robin

Date de convocation : 18 octobre 2024

Secrétaire de séance : Patricia Dumas

OBJET : Transformation de la cantine

Au vu de l'augmentation du nombre d'enfants déjeunant à la cantine, 2 services avaient été mis en place. Afin d'améliorer encore les conditions, il apparaît opportun de mettre en place un système de self. Cela permettra une plus grande autonomie des enfants.

Nous avons actuellement 2 devis :

- Entreprise Froid Équipement Service propose un devis à 35 403,25 € HT soit 42483,90 € TTC
- Entreprise Mag-Pro propose 2 devis selon le niveau d'équipements :
 - ✓ Devis n°1 : proposition de base de 18 251,09 € HT, soit 21 901,31 € TTC avec 2 options
 - ✓ Devis n°2 : montant total de 14 442,29 €, soit 17 330,75 € TTC

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
CHOISIT le devis n°2 de l'entreprise MAG-PRO, pour un montant de 17 330,75 TTC €
AUTORISE Mme la maire à signer le devis

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Patricia Dumas